

Guerre et santé publique : des interactions multiples

Les interventions de secours sanitaire sont évidemment essentielles pour venir en aide aux victimes de conflits, au cours des affrontements aussi bien qu'après un retour au silence des armes. L'éditorial du dernier bulletin en rappelait l'importance, aussi bien que certaines limites. Cet article évoque le rôle préventif potentiel des organisations humanitaires, notamment dans les pays en développement.

Rôle des personnels de santé en amont des conflits

Les interventions de santé en sont-elles réduites à toujours se déployer après le début des tueries, dans des conditions qui limitent souvent leur efficacité et utilité potentielles? On peut penser que non, et que le rôle des personnels de santé se situe aussi bien en amont des conflits. Il serait donc possible d'utiliser les connaissances et compétences de ces personnels pour contribuer à prévenir les conflits : la paix grâce à la santé, ou encore la santé comme moyen de passage vers la paix. Si ces concepts, et ces engagements concrets parfois, ne sont pas nouveaux, ils sont régulièrement évoqués, et constituent l'une des pistes de réflexion et d'action des personnes travaillant en faveur de la paix. Voyons quelques uns des arguments, propositions et exemples illustrant ce thème.

Le sentiment de sécurité et d'identité, facteur de paix

Une sorte de prévention primaire des conflits peut être mise en œuvre et maintenue par des mesures de santé publique. Un système de santé adéquat, juste et répondant aux besoins de la population, est une forme d'expression de solidarité et d'altruisme, fournissant à la société un sentiment fondamental de sécurité et d'identité. Il réduit les risques de décomposition des structures et des rapports sociaux qui sont bien souvent à l'origine de conflits. C'est donc là un secteur dans lesquels les professionnels de la santé peuvent apporter leur contribution à la prévention des luttes armées.

La lutte contre la propagande, autre facteur de paix

Les personnels de santé peuvent également contribuer à une forme de prévention secondaire, en intervenant précocement dans des conflits armés. L'une des causes de perpétuation et d'extension des guerres est la propagande, la dissémination de fausses nouvelles et de chiffres falsifiés, les mensonges officiels. Une sorte de prévention secondaire peut alors être prise en charge aussi par des acteurs directs de secours sanitaires sur le terrain de guerres, grâce à des témoignages directs de la réalité des conséquences de ces conflits, de leur véritable évolution, de la nature des armes auxquelles recourent des belligérants, etc. Il est évident que les obstacles à la divulgation de tels témoignages sont nombreux, mais il est essentiel de les faire connaître.

La reconstruction sociale d'une nation favorise la paix

Une prévention tertiaire est illustrée par la contribution possible des spécialistes de la santé, outre les interventions directes sur les soins à apporter, dans les phases de reconstruction sociale de nations émergeant de conflits armés, par la mise en place de systèmes de santé, de justice et de processus démocratiques, visant à répondre aux injustices et déséquilibres initiateurs des guerres armées.

Effets du cercle vicieux pauvreté/maladie/conflit

Les guerres civiles menées au cours de ces dernières décennies ont pratiquement toutes été menées dans des pays situés au bas de l'échelle des revenus (ou pour parler en termes de nombres d'êtres humains concernés, « the bottom billion », « le milliard du bas »). On a pu montrer aussi que les pays souffrant de la plus haute mortalité infantile sont ceux qui ont le plus de probabilités de connaître une guerre civile. A la pauvreté de ces populations, s'ajoutent la mortalité et la morbidité élevées, induites par les maladies, infectieuses notamment. Cette situation sanitaire fragile entraîne une réduction de la production agricole, une déstabilisation sociale, et entretient le cercle vicieux pauvreté/maladie/conflit.

Les pays les plus exposés à cet enchaînement sont ceux dans lesquels la prévalence de « maladies tropicales négligées » (maladies parasitaires et infectieuses principalement) est la plus élevée. Il a donc été proposé que l'une des manières de mettre en œuvre une prévention primaire des conflits par des interventions sanitaires visant à limiter le cercle vicieux décrit plus haut, serait de prévenir les maladies endémiques dans les pays en développement, en luttant sur tous les fronts, de la malnutrition, aux infections bactériennes et parasitaires.

La résignation est l'ennemie de la paix

Ces urgences sont reconnues par des organisations internationales. Médecins sans Frontières, la FAO et l'OMS, parmi d'autres, ont lancé des programmes visant à réduire, dans les années qui viennent, les inégalités et les causes de souffrance mentionnées plus haut (par exemple le Plan mondial de lutte contre les maladies tropicales négligées 2008-2015, de l'OMS). Il faut hélas constater que les plans de ce genre ne sont pas nouveaux, et que souvent ils n'atteignent pas leurs objectifs, faute de moyens suffisants. En dépit de ce constat, la résignation n'est pas de mise, puisque toute réalisation, même limitée, en faveur des mesures sanitaires discutées dans ces paragraphes est aussi une contribution à la prévention des conflits. ■

Jacques Diezi, président du GIPRI

Croissance économique ou développement humain ?

Conférence de Gabriel Galice à l'Université de Genève à l'UNIGE dans le cadre du cycle de formation continue « Géopolitique, géostratégie et paix dans le monde d'aujourd'hui ». **Planète en danger !** était le titre du cycle choisi pour 2009 auquel, cette année encore, le GIPRI était associé.

Pour remplir les objectifs de l'édition 2009 de ce cycle de formation, les conférences à caractère économique sur l'énergie ou l'alimentation alternèrent avec les perspectives écologiques et politiques. Charles Hussey, Jacques Grinewald, Juan Flores, Nicolas Sarkis, Jacques Percebois, François Houtart, Jean Ziegler, Martin Beniston, précédèrent le vice-président du GIPRI. Plusieurs auteurs relevèrent que la course aux matières premières et aux ressources énergétiques constituait un facteur significatif des conflits armés actuels et futurs.

Une grille de lecture au-delà des polémiques

Empruntant largement aux travaux précurseurs de l'économiste René Passet et aux livres récents de Michel Beaud, Bernard Perret, Hervé Kempf ou Christian Comélieu, Gabriel Galice présenta le 7 mai l'emboîtement systémique conduisant de l'univers à la cellule et à la noosphère (sphère de la connaissance) en passant par le système solaire, la planète Terre, la biosphère et la sphère économique. Il rappela les préceptes déontologiques et méthodologiques de Roy Preiswerk (voir sur notre site <http://www.gipri.ch/spip/spip.php?article483>). Il souligna les rétroactions et confronta les chiffres aux concepts pour construire progressivement les contours d'une grille de lecture échappant aux caricatures polémiques.

Aristote déjà distinguait l'économie (étude de la bonne gestion pour satisfaire les besoins) de la *chrématistique* (étude de l'accumulation des richesses). Les notions de valeur d'usage, valeur d'échange, valeur de développement (Robert Fossaert) permettent de promouvoir un développement concerté, maîtrisé, contre une *croissance* aveugle mue par la seule somme des intérêts privés en concurrence pour des ressources épuisables. Les indicateurs de développement humain (IDH) mesurés chaque année constituent un progrès par rapport aux seules données économiques en termes de Produit National Brut. Gabriel Galice rapprocha autour de l'*appropriation* le sens premier du mot *propriété* (propriété de l'être, physico-chimique, biologique) et le deuxième sens d'objet approprié. L'être humain, animal social et politique, s'approprie matériellement le monde par la *préhension*, prédation, pronation, et intellectuellement par la *compréhension*. De la sorte, l'économiste et l'écologiste sont dans des champs et des méthodes voisins et opposés.

Le chercheur pour la paix met en question les apparences ou les certitudes

Reste à différencier les situations et les propositions en tenant compte de l'état d'avancement des sociétés au lieu de

« faire boxer sur le ring du commerce mondial des poids plumes contre des poids lourds ». La recherche pour la paix étudie les conditions conduisant du désordre au chaos, du conflit à la violence armée. Elle se doit d'interroger les disciplines qui régissent le monde et la vie des hommes et les interactions entre elles. Le chercheur pour la paix est un interrogateur qui met en question les apparences ou les certitudes acquises.

En conclusion, le développement d'une économie humaine permet bel et bien le développement humain, à l'encontre d'une croissance aveugle seule soucieuse de chrématistique. La Terre n'est pas une vache laitière. La décroissance généralisée n'est pas à l'ordre du jour mais les excès du gaspillage compromettent à la fois la paix entre les hommes ou les sociétés et l'harmonie entre les hommes et leur milieu. ■

Le GIPRI au Salon du livre

Le 23^{ème} Salon International du Livre et de la Presse (SILP) de Genève s'est tenu cette année du 22 au 26 avril 2009 à Palexpo. La Turquie en était l'hôte d'honneur. L'exposition sur les Giacometti eut un succès mérité. Tout le monde connaît Alberto mais son père, Giovanni, et son frère Diego, sont moins connus. L'exposition « Le vrai Boris », consacrée à Boris Vian, permet de mettre en valeur les qualités roboratives d'un artiste protéiforme méconnu des jeunes générations.

Participation de Gabriel Galice à deux débats organisés par des ONG

Le GIPRI, cette année encore, tenait un stand au Village alternatif. Il présentait ses publications et son cours d'été. Yvonne Jänchen assura une permanence assidue. En sa qualité de vice-président, Gabriel Galice fut requis pour la participation à des débats impulsés par des ONG. L'Association Suisse de Soutien aux Palestiniens (ASSP) invita le Dr. Gabriel Galice à deux débats sur Gaza. Aux côtés des humanitaires, il expliqua la dimension proprement politique du débat et les perspectives possibles, largement conditionnées par un changement d'attitude des dirigeants des Etats-Unis d'Amérique. Les pays européens ne sont pas à la hauteur, affaiblis autant par leurs divisions que par leur pusillanimité.

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) organisa un débat sur la reconversion des industries d'armement. Gabriel Galice expliqua les technologies duales (à usage civil et militaire), donna des chiffres sur les principaux exportateurs d'armes dans le monde (4 –Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, France– des 5 membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU– plus la Chine et l'Allemagne). Il fournit divers exemples de reconversions industrielles plus ou moins réussies, en Russie, aux Etats-Unis ou en France et il renvoya au livre de Mayeul Kauffman (*Gouvernance économique mondiale et conflits armés*) et au Cahier du GIPRI *La guerre est-elle une bonne affaire ?* (tous deux chez L'Harmattan). ■

Déclaration du CETIM¹ sur les discriminations au Moyen Orient

Durban II, la conférence mondiale sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée s'est tenue au Palais des Nations Unies à Genève, du 20 au 24 avril 2009. Le 23 avril, le CETIM, le Centre Europe Tiers-Monde, Centre de recherche et de publications sur les relations entre le Tiers-Monde et l'Europe publiait la déclaration suivante

Monsieur le Président,

Les sièges vides de certains pays dans la présente conférence montraient hier un triste spectacle. L'adoption accélérée de la déclaration finale, sous pression occidentale, afin de couper court à tout débat public, tout en clamant haut et fort qu'on a ainsi « sauvé la liberté d'expression », montre quel cas, dans la réalité, les pays occidentaux font de cette « liberté d'expression » qu'ils vantent tant.

Depuis Durban I, les pays occidentaux n'ont eu de cesse d'en effacer les réelles avancées. Pour y parvenir, ils sont allés jusqu'à prendre le risque de mettre en péril un processus qui nous concerne toutes et tous. Par leurs manoeuvres, ils ont finalement réussi à arracher un texte banal, expurgé de toute référence à des situations concrètes, qui marque un fort recul par rapport à Durban I alors que cette conférence devait en assurer le suivi. Ce faisant, ils prennent le risque d'abandonner les victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée à elles-mêmes. Leur obligation et leur responsabilité en tant qu'Etats membres nous représentant, est de tout faire pour que ces violations massives des droits soient punies et d'insister pour que le plan d'action décidé à l'issue de la conférence de Durban en 2001 soit à la fois appliqué et effectif dans l'ensemble des pays, sinon l'universalité des droits que tous les Etats disent vouloir atteindre restera un rêve et le signe de l'enfer pour les victimes.

Dans ce contexte, il est inadmissible que la question concernant le Moyen-orient, aussi grave soit elle, soit instrumentalisée pour boycotter et occulter toutes les autres situations touchant au racisme.

S'agissant de cette région du monde, le 10 novembre 1975, l'Assemblée Générale des Nations Unies par la Résolution 3379 reconnaissait que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ».

Le 16 décembre 1991, par sa résolution 46/86, cette même Assemblée a désavoué cette décision. Si le revirement de l'Assemblée générale reste à analyser, il n'en reste pas moins que les raisons qui ont poussé en 1975 la majorité des Etats à mettre au pilori le sionisme, restent justifiées.

En effet, l'Etat d'Israël s'est construit d'une part, sur le principe du sionisme, fondé sur l'idée que les Juifs où qu'ils habitent constituent un seul peuple, et, d'autre part, sur la loi du Retour (1949) et sur celle portant sur la propriété des Absents. Les deux lois à elles seules justifient la Résolution

3379 car elle confirme que le sionisme repose bien sur une « (...) doctrine de différenciation ou de supériorité raciales toujours scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse. »

Plusieurs décennies après, les citoyens arabes israéliens (20% de la population) sont toujours victimes de la politique discriminatoire mise en place par ce régime que les tribunaux israéliens légitiment comme « l'Etat souverain du peuple juif ». De fait, l'ensemble des droits (droit à l'emploi, droit à la santé, à l'éducation, au logement, à une justice équitable et même à la représentation politique...) sont accordés en fonction de la descendance d'où découlent des privilèges sociaux à l'origine d'un sentiment de supériorité qui, donnant lieu à un traitement d'exclusion, se manifeste au quotidien souvent violemment contre les minorités arabes et autres.

Après tant de décennies, cette supériorité s'exerce encore sur la Palestine, victime d'un plan de partage décidé par les pays occidentaux, qui n'ont su trouver d'autre réponse aux six millions de Juifs exterminés. Les Palestiniens, sous occupation, subissent un enfermement toujours plus contraignant mis en place au prétexte du droit à la sécurité pensé unilatéralement et avec le soutien de nombreux pays occidentaux. La plupart des Palestiniens voient leur vie détruite, morcelée, niée au nom d'une dite « seule démocratie » de la région qui montre ses aptitudes à produire de l'exclusion, des discriminations et des politiques racistes en tant que système d'Etat.

Dès lors, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités en faisant fonctionner les mécanismes de sanctions contre l'Etat d'Israël. Ce dernier se met ouvertement hors du droit international en ne respectant pas ses obligations mais aussi fait courir à l'ensemble du monde un risque en participant à la dérégulation du droit international par le biais de la restructuration des rapports de force d'un ordre mondial basé sur la violence.

Nous pensons que, compte tenu de la déclaration finale de Durban 2001 mais aussi de l'ampleur de la colonisation israélienne et donc de l'occupation qui a atteint un point jamais égalé avec l'agression subie récemment pendant 23 jours dans la Bande de Gaza, la résolution abrogée en 1991 devrait être de nouveau présentée.

En définitive, le monde est face à un défi que nous pensions loin derrière nous après la réalisation de la libération et de l'indépendance nationale, il s'agit du retour du colonialisme, même s'il prend de nouvelles formes, dont celle du sionisme, avec pour conséquence le retour à la ségrégation et à la discrimination raciale sous toutes ses formes. Nous sommes encore loin de la « reconnaissance de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination ».

Dans un souci de solidarité et pour le respect de tous les droits humains pour l'ensemble des peuples, la société civile, par une mobilisation forte, doit imposer à la communauté internationale son désir de vivre ensemble, de paix et de sécurité pour l'ensemble du monde. ■

Site Web du CETIM: www.cetim.ch

Plus d'informations sur « Durban II » et ses résultats:
<http://www.un.org/french/durbanreview2009/>

¹ Cette déclaration est soutenue également par l'Union juive française pour la paix.

Le pacifisme suisse : un essai de synthèse

2ème partie : Les deux Guerres mondiales et l'émergence d'un mouvement politisé

Le pacifisme face à la Première Guerre mondiale

Pendant la Première Guerre mondiale, le pacifisme est considéré comme un courant qui a affaibli la défense nationale et contribué à l'éclatement de la guerre. Au sein de la « Société suisse de la paix », se crée un clivage entre pacifisme romand pro-Alliés et le pacifisme alémanique majoritairement tourné vers l'Entente. Le pacifisme intégral s'avère difficile mais trouve dans Romain Rolland, alors réfugié en Suisse, un défenseur qui va contribuer à l'essor du courant non-violent du pacifisme. Des hommes comme Pierre Bovet, Edmond Privat, Auguste Forel, Leonhard Ragaz, Paul Seippel, Adolphe Ferrière, vont devenir les leaders de ce courant de pacifisme inspiré par le protestantisme, le *Fellowship of Reconciliation* (*Schweizerische Gesellschaft*) et les Quakers. Pierre Cérésolle est la figure de proue de l'objection de conscience et fonde en 1920 le « Service civil international ».

La même année la « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté » établit son siège à Genève. Parmi ses membres, les Suisses Marguerite Gobat et Clara Ragaz.

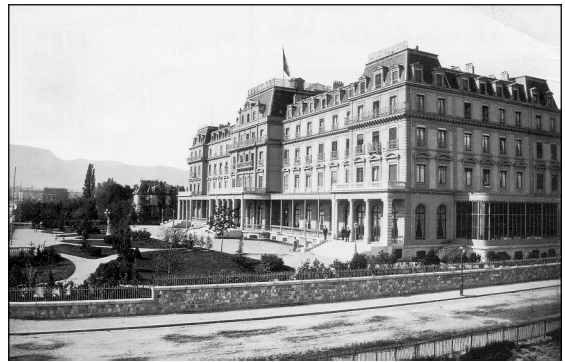


Siège de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, rue du Vieux Collège, Genève

La Ligue prône le désarmement, la non-violence et l'objection de conscience. Gandhi sera invité à Genève en 1931 et conseillera à la Suisse une politique de recours au désarmement.

Création de la Société des Nations

Le 19 décembre 1920 est créée la Société suisse pour la SDN, issue de la fusion de la Société suisse de la paix, de l'Association nationale suisse pour la Société des Nations (SDN) et du Comité d'action pour l'entrée de la Suisse à la SDN. Parmi ses promoteurs: Louis Favre, Ernest Bovet, Paul Seippel, William Rappard, Paul Moriaud et Jean Sigg. Cette société sera dissoute et se reconstituera en « Association pour les Nations unies ». Seul le Bureau international de la paix (BIP) distancié de la SDN ne subit pas ce sort et continuera ses activités. Après 1945 il se restructurera. En 1949, un groupe de réformistes fonde à Saint-Cergue l'*International Liaison Committee of Organizations for Peace* (ILCOP) qui deviendra la principale fondation chargée de gérer le capital du BIP après



L'Hôtel National: siège de la SDN, 1^{er} novembre 1920

dissolution en 1959. La tâche de l'ILCOP est de maintenir un comité de liaison entre les diverses organisations de la paix et d'organiser des congrès annuels (1951 à 1959 en août). Ceux-ci se concentrent sur les activités des Nations Unies, sur le développement des contacts avec les pays non-alignés, sur la recherche et plus tard sur le désarmement nucléaire. Compte tenu de ses activités, l'ILCOP rencontre aussi des difficultés avec le maccarthysme et l'anti-communisme. En août 1960, l'ILCOP reprendra son ancien nom de Bureau international de la paix dont il installe un secrétariat à Genève en 1961.

Pacifisme et engagement politique

La réorganisation du Bureau international de la paix est la conséquence directe de la scission du pacifisme suisse en deux courants: le pacifisme historique centré sur la paix, la liberté et la justice et un pacifisme engagé politiquement prônant le dialogue est-ouest et la campagne antinucléaire. Le 2 décembre 1945 est créée la « Fondation suisse du Conseil suisse des Associations pour la Paix » (*Schweizerische Friedensrat*) à laquelle sont affiliées 22 sociétés suisses et 15 organisations internationales. En 1949, en réaction à la création de l'OTAN, le mouvement pacifiste Suisse est confronté au conflit est-ouest de la guerre froide. Le Conseil Mondial de la paix, d'inspiration communiste, se crée et rassemble de nombreux défenseurs communistes et socialistes.

Réaction de la Confédération

Une période de propagande anticommuniste s'ouvre en Suisse. Elle atteint son apogée entre 1952 et 1954 avec le jugement du Prof. André Bonnard, président de la branche suisse des Partisans de la paix, dénoncée par le procureur public Lüthi, en février 1952, comme une organisation communiste. Le 30 juin 1952, Bonnard est arrêté alors qu'il se rendait à Berlin-est pour un Congrès du Conseil Mondial des partisans de la paix. Il est accusé de propagande politique contre la Confédération puisqu'il détient des documents qui prouvent des liens entre membres du Conseil d'administration de la Croix-Rouge et l'industrie d'armements. En 1954-55, le journaliste Samuel Chevallier lance une initiative limitant de 50% les dépenses militaires et reprise par le « Comité d'Olten », représentant le pacifisme historique. Il va promouvoir deux initiatives populaires, l'une, sur la limitation des dépenses militaires, l'autre, sur la sécurité sociale et la solidarité internationale. Suite à l'invasion de la Hongrie en 1956, le Comité d'Olten est obligé de retirer ses initiatives. ■

Verdiana Grossi

Jean Ziegler

**LA HAINE DE
L'OCCIDENT**

La haine de l'Occident-

Jean Ziegler

Editions Albin Michel,
2008

 Albin Michel

Une fois encore, Jean Ziegler tape fort. Il prend son lecteur par les tripes pour lui faire partager sa légitime indignation. Oui, l'Occident promet une version partielle des droits de l'homme, qui s'accommode et s'accommode encore des pires turpitudes. Oui, après avoir assassiné les Amérindiens et procédé à la Traite des Africains réduits aux humiliations, mutilations, viols, esclavage (« Plus de vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants arrachés à leur foyer et déportés»), l'Occident a fait assassiner, directement ou indirectement, les principaux dirigeants de la Tricontinentale et du mouvement des non-alignés, de Mehdi Ben Barka à Amilcar Cabral en passant par Patrice Lumumba et Ernesto che Guevara. Oui, les Occidentaux sèment les graines des colères présentes et futures quand ils protègent Israël envers et contre tout. Oui, le Nigeria, huitième producteur de pétrole, est un pays riche plein de pauvres qui (comme l'Iran) importe de l'essence et exploite, maltraite des enfants.

Son chapitre « Les Oustachis sont de retour » est un des meilleurs et des plus inédits, il fait le lien entre plusieurs périodes historiques et plusieurs continents. « Le 12 décembre 1996, le gouvernement américain a publié un document resté secret pendant cinquante et un an et qui, pour la première fois, fournit une estimation du butin nazi transféré dans le triangle. Durant le seul mois d'avril 1945, c'est environ un milliard de dollars (valeur 1945) qui fut ainsi reçu par les compagnies d'assurances, les banques, les sociétés fiduciaires, les administrateurs de biens et les maisons de commerce de Bolivie (du Paraguay et d'Argentine) » (p.272) (...) « Les Oustachis boliviens financent les milices croates de Mostar » (p.278)

Mais les bons sentiments sélectifs ne suffisent pas et obstruent parfois la vue de l'auteur. Comment exonérer de cette charge son ami Bernard Kouchner, partisan de l'ingérence humanitaire quand elle prend la forme de la guerre en Irak ou quand il remet un rapport douteux sur les activités de Total en Birmanie ? ■ G. Galice

**INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHES POUR LA PAIX
A GENEVE (GIPRI)**

Présidente du comité d'honneur : J. Berenstein-Wavre
Bureau de la Fondation : J. Diezi (prés.), G. Galice (vice-prés.), J. Goldblat (vice-prés.), M. Kohen (secr.), G. Harigel (trésorier), F. Bieri-Hirlemann (chargée de publications)

Collaborateur : Y. Jänchen (chercheuse-coordinatrice)

La Voie Creuse 16, CH, 1202 Genève SUISSE

Tél: + 41 908 58 81

Site internet : www.gipri.ch

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.

Pour recevoir directement une copie de cette lettre, il vous suffit d'en faire la demande à yvonne.jaenchen@gipri.ch